

megmac

bulletin
municipal
HIVER 2026

2026
nouvel an
nouvel élan !



VIE SCOLAIRE

Une nouvelle cour
pour l'école p.14

ENTRETIEN

Nuit : un label trois
étoiles p.12

CULTURE

Les 10 ans du pôle
culturel p.29



SOMMAIRE

le mot du maire	p.3
retour en images	p.4
vie de la commune	p.5
VIE SCOLAIRE	p.14
Nouvelle cour pour l'école élémentaire	
ENTRETIEN	p.12
Nuit : un label trois étoiles	
CULTURE	p.29
10 ans du pôle culturel	
communauté de communes	p.10
éducation et vie scolaire	p.14
conseil municipal des jeunes	p.18
vie associative et sportive	p.21
histoire	p.26
culture	p.28
état civil 2025	p.30
tribune municipale	p.31

en couverture : la nouvelle cour de l'école élémentaire

Mairie de Meymac - bulletin municipal
directeur de publication : Philippe Brugère /ré-dacteur en chef : Lionel Rousset / rédaction : La Municipalité et les services de la Mairie / impression sur papier recyclé : Les Imprimeurs corréziens (tirage 1500 exemplaires) / distribution : La Poste / consultable sur meymac.fr



Marché de Noël 2025 © Tourisme Haute-Corrèze

retrouvez nos actualités

agenda, services, commerces, informations pratiques...

sur l'application Intramuros

(application mobile disponible sur IOS et Android)



le mot du maire



Madame, Monsieur

En ce début d'année 2026 force est de constater que nous sommes confrontés à un paysage politique plutôt inquiétant, aussi bien au niveau national qu'international, avec des « bruits de bottes » qui ne cessent d'enfler et quelques dirigeants qui envisagent davantage la guerre que la paix !

En France, la paralysie de nos institutions provoque exaspération, colère et anxiété, ce qui freine le monde économique et empêche les réformes nécessaires. Espérons que nos campagnes ne soient pas de nouveau mises à contribution avec les baisses de dotations prévues dans le budget 2026.

A l'heure du bilan de cette mandature et à la veille des élections de mars, nous pouvons sans prétention exagérée être satisfaits de notre action commune. Avec des investissements sur l'avenir de plus de 12 millions d'euros, nous avons financés des réalisations qui pour certaines embellissent le présent (aménagement du centre-ville, cour d'école, cinéma et son gymnase, Micro-Folie) et pour d'autres préparent le futur (maison médicale, chaufferie, résidence séniors).

Ainsi, malgré les très importants investissements réalisés au cours de la mandature, le taux d'endettement est parfaitement maîtrisé et divisé par 2 depuis 2014. Tout cela sans augmenter la part communale de la fiscalité !

Ensemble nous avons fait face aux défis imprévus du COVID et de la crise énergétique que nous avons maîtrisée en réduisant nos consommations et nos coûts d'énergie (Isolation des bâtiments, chaufferie bois, éclairage public à LED, panneaux photovoltaïques en autoconsommation).

Conséquence concrète de tout ce travail et des nouveaux services mis en place (Micro-Folie, France Services, Défenseur des droits) la population a augmenté de 129 habitants entre le recensement de 2018 et celui de 2024.

Mais il reste encore à faire et les temps à venir nécessiteront, pour faire face aux défis économiques, environnementaux ou sociaux qui se profilent, des équipes compétentes, déterminées, à l'écoute et capables d'anticiper. Meymac est sur une excellente dynamique, tous les voyants sont au vert pour débuter sereinement une autre mandature.

Je remercie une nouvelle fois toutes celles et ceux qui participent au rayonnement culturel, associatif et économique de notre commune. Que 2026 vous apporte santé, bonheur et sérénité !

Très bonne année à toutes et à tous.

Ph. Brugère

retour en images

juillet-août_Festival Musical'été (Julian Rousset et Angel Heck - La Luzège - Paul Lay)



juillet-août_marchés des producteurs de Pays et festifs



24.09_inauguration de la nouvelle cour



18.09_vidange de La Garenne



Halloween à l'Espace Jeunes



29.11_arbres de naissances 2024

06.12_inauguration Calendrier de l'Avent (Olivier Morel, CAC Meymac)



13.12_projection à la Micro-folie



13 et 14.12_Marché de Noël

17.12_CMJ: distribution des colis aux résidents de l'EPAHD



Marché de Noël 2025 © Tourisme Haute-Corrèze

travaux



vie de la commune

La future maison médicale



Travaux d'économie d'énergie

Depuis 2019, la commune a conduit de nombreux travaux destinés à économiser l'énergie (voir p.13).

Réfection de la déviation de Maubech

Suite aux travaux de l'avenue de la Grange, la remise en état de la voirie communale qui a servi de déviation est maintenant terminée.

Stationnement vélos



De nouveaux arceaux de vélos ont été installés de part et d'autre de l'église afin de répondre aux besoins identifiés.

Eau et assainissement

Le contrat avec notre délégataire arrive à échéance le 31 décembre 2025. Nous avons donc lancé une consultation pour une Délégation de Service Public (DSP). Une seule réponse nous est parvenue, celle de notre délégataire actuel, La SAUR. Dès lors, nous avons engagé un cycle de négociations pour aboutir à un résultat acceptable. La hausse des tarifs sera maîtrisée dans un contexte où l'eau va connaître de fortes hausses dans un futur proche.



Centre d'art contemporain: remplacement des fenêtres

La situation du bâtiment dans le périmètre de l'église, classée par les Monuments Historiques a nécessité de faire appel à l'architecte des Bâtiments de France, à un cabinet d'architectes et des artisans agréés monuments historiques. Le chantier, en discussion depuis plusieurs années, est maintenant en cours.



Vidange de l'étang de la Garenne

Le 18 septembre, les bénévoles et les membres de l'AAPPMA de Meymac, de la FDAAPPMA de la Corrèze, appuyés par les Services Techniques de Meymac ont procédé à la vidange de l'étang de la Garenne. La pêche de sauvetage a permis de transférer la population piscicole dans divers étangs de la région. La surprise a été de trouver de nombreux brochets de belle taille sans doute au détriment des gardons, truites, gougeons... Cette vidange était nécessaire pour inspecter l'ouvrage, prévoir les travaux à réaliser, en particulier sur le moine afin de réparer la fuite au niveau de la vanne de fond. Les experts se sont rendus sur place pour effectuer les diagnostics et chiffrer le montant des travaux. La remise en eau devrait avoir lieu avant l'été prochain.

vie de la commune

La Défenseure des droits à Meymac



La Défenseure des droits Claire Hédon était à Meymac cet automne. Depuis sa création en 2011, le défenseur des droits est chargé de veiller au respect des droits et des libertés. L'objectif du déplacement de Claire Hédon, dans le cadre de l'opération « Place aux droits ! », est de mieux faire connaître ses missions et ses pouvoirs d'intervention et d'encourager toute personne à saisir gratuitement l'institution si elle pense que ses droits n'ont pas été respectés. Claire Hédon, Philippe Brugère et Guy Gratadoux ont signé la convention d'installation à la mairie de Meymac. Une permanence tenue par Guy Gratadoux, délégué du défenseur des droits, est ouverte chaque mercredi de 9h à 17h à la mairie. [rdv 05 55 46 19 90](#)

Maison France services : enquête de satisfaction

Une enquête anonyme a été mise en place via un formulaire papier et l'application IntraMuros pour connaître la satisfaction des usagers. De manière générale, les usagers sont très satisfaits de leur passage en France services. Le niveau de satisfaction des usagers est globalement positif, ils sont satisfaits de l'accueil, de l'écoute et de la qualité de service. Les points forts soulignés sont : la proximité géographique, la disponibilité et la bienveillance des agents, la simplicité des démarches, la réduction du sentiment de décrochage administratif. Ainsi France services s'impose comme un dispositif indispensable de cohésion sociale et territoriale, favorisant l'inclusion numérique et l'accès équitable aux services publics pour tous.

Antenne France Alzheimer Meymac

Avis aux proches-aidants

Pour être utile au plus grand nombre, il faut faire connaître l'antenne de Meymac et pour répondre à vos attentes, il nous faut mieux les cerner. Sont-elles :

- d'ordre administratif ?
- aimeriez-vous recevoir des formations, un soutien psychologique ?
- d'ordre sportif, culturel, autre ?

Merci d'adresser votre réponse à la mairie, à l'attention d'Anne-Marie Aubessard mairie@meymac.fr

L'agenda 2026 est arrivé !



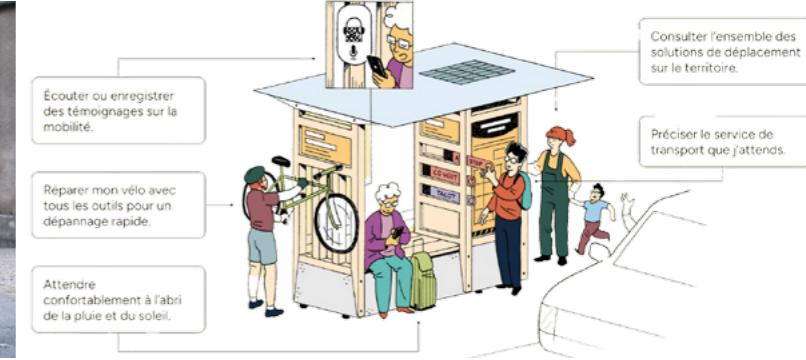
Visite du jury « Villes et villages fleuris »

Début juillet, quatre jurés des VVF ont effectué leur visite 2025. Deux élus, accompagnés par Justine et Julien des Espaces Verts, ont guidé les visiteurs dans le centre historique récemment restauré puis dans la cour de l'école élémentaire en pleine mutation. Le jury a également évalué le fleurissement des ronds-points, les abords des établissements scolaires et l'accueillante place des Porrots. Le parcours proposé a continué par la visite du Mont Bessou qui n'avait jamais été évoqué les années précédentes et la traditionnelle ascension de la tour qui a ravi nos hôtes. Les sentiers de découvertes ont été présentés, sentiers du granite et des champignons ainsi que les différents panneaux pédagogiques du site récemment repensés par des agents du PNR et la table d'orientation qui a eu beaucoup de succès ! Il faut dire que le temps était dégagé offrant ainsi un panorama à 180 degrés. Ils ont beaucoup apprécié le parcours accrobranche très fréquenté en cette période. En fin d'après-midi, notre circuit s'est achevé à Sèchemailles, récemment récompensé par le label « Pavillon bleu ». Nous tenons à remercier le travail continu du service des Espaces Verts qui nous a permis de conforter notre deuxième fleur. Nous leur adressons nos plus vives félicitations !

Un nouveau kiosque à Sèchemailles



Le relais des mobilités



Vous êtes passés devant, en vous demandant ce qu'est cet OVNI ? Le relais des mobilités est une expérimentation de Haute-Corrèze Communauté, à l'initiative de 2 meymacois, agents de la mobilité et de l'innovation rurale : Fantine et Cédric. Il est pensé comme un point de repère pour réparer son vélo, faire du stop en toute sécurité, covoiturer en se garant au parking des Porrots, et très bientôt comme arrêt du TACOT transport sur réservation vers Ussel ou les villages alentours (voir p.11). N'hésitez pas à en parler autour de vous, à l'utiliser pour vous déplacer, diminuer vos coûts et participer à l'entraide à Meymac. Vous pouvez participer à l'amélioration des autres relais qui seront installés en Haute-Corrèze en adressant un mail à f.bruneau@hautecorrezecommunaute.fr.

Une entreprise meymacoise labellisée éco-défis



Le mardi 16 décembre a eu lieu la remise des trophées aux commerçants et artisans engagés dans la démarche des éco-défis (organisés par la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze et Haute-Corrèze Communauté). Pour les éco-défis, l'entreprise ETS Nicolas Gioux à Meymac (plomberie, chauffage et sanitaire) s'est engagée dans une démarche de réutilisation des emballages fournisseurs et la mises en place d'un composteur pour les biodéchets des employés. Enfin, le diagnostic RSE a souligné que l'entreprise Nicolas Gioux place l'humain au cœur de sa stratégie. Un grand bravo à elle !

vie de la commune

Le Tour de France 2026 passera par Meymac !

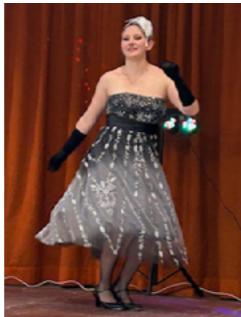


Le parcours de la 9^e étape, dévoilé en octobre dernier, passera par le Mont Bessou. La course de 185 km partira de Malemort et passera par Beynat, Tulle, Treignac et Meymac avant une arrivée à Ussel. Le lendemain, ce sera le premier jour de repos pour les coureurs qui le passeront dans le Cantal. « On va voir les plus beaux villages et des paysages magnifiques avec la traversée de Tulle, la Côte de Naves, le Suc au May, la Croix du Pey et le Mont Bessou, point culminant de notre département qui n'a jamais été gravi par les coureurs du Tour de France », se réjouit Pascal Coste, Président du Conseil Départemental de la Corrèze. Vivement l'été prochain !



vie de la commune

Le repas annuel des Sages



Dimanche 23 novembre, la Municipalité et les membres du Centre Communal d'action sociale de Meymac ont accueilli, à la salle des Fêtes, cent-vingt-deux convives pour le traditionnel repas des meymacois âgés de 70 ans et plus. L'apéritif, création locale, a été servi puis les aînés ont dégusté le déjeuner préparé par le traiteur d'Egletons «Les saveurs corréziennes». L'orchestre Karin'k et l'association de claquettes ABC Claquettes ont assuré l'ambiance musicale du repas et de l'après-midi.

Nous tenons à rendre hommage à Marine, disparue en décembre dernier. Elle nous avait offert ce jour-là un beau moment de danse et de partage.

Une naissance, un arbre (naissances 2024)



En novembre 2024, la commune a célébré la naissance de 9 enfants par la plantation de 9 pruniers. À cette occasion, l'association les Doigts Meymacois a réalisé avec beaucoup de talent de jolis bonnets offerts aux enfants, une attention chaleureuse et très appréciée des familles. Nous adressons également nos sincères remerciements à Monsieur Parel qui a confectionné les ardoises nominatives avec une très belle écriture, apportant une touche élégante et personnalisée à cet événement. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et participants pour leur engagement et leur générosité, qui font vivre ces beaux moments de partage au cœur de notre village.

Bienvenue aux nouveaux habitants !



bienvenue !



vie de la commune

Le Comptoir Saint-André : pub à la française

Un nouvel établissement a ouvert ses portes cet été Place de la Croix. À sa tête : Caroline Pochauvin et Arnaud Grimault.



Concours « maisons fleuries et potagers remarquables »



Le bulletin municipal « été 2025 » étant sous presse, nous n'avions pas eu le temps de proclamer les résultats. Le premier prix revient à Didier Hennerez pour ces serres remarquables de cactus divers (plus de 1000) et ses spécimens en extérieur. 1^{er} prix plantes: Didier Hennerez / 2^e prix potager: Arthur Gonnet / 3^e prix fleurs : Odile Prevot / 4^e prix potager: Josette Veau / 5^e prix ex aequo: Raymonde Feuillère, Christiane et Gérard Bataillon, Françoise Caraminot, Jacqueline Chadenier, Fanny Coquet, Marie Dumas, Emilie Dumesnil, Nicole et Bernard Estrade, Valérie Estrade, Pierrette Narche, Christophe Ollier, Mercedes Perez, Monique Senejoux, Renée et Robert Simandoux.

Un village d'artisans en projet

La société Proparc construit des locaux d'activités professionnels en milieu rural destinés aux artisans et Très Petites Entreprises (TPE). Un village d'artisans pourrait voir le jour à Meymac, boulevard du Roussillon. Antoine Maillet, directeur de projets : « L'idée est née d'un constat simple qu'il n'est pas difficile de trouver des locaux de plus de 500m² en zone urbaine ou rurale mais cela devient plus difficile de trouver des petits locaux de 150 à 300m². C'est aussi difficile pour les artisans de trouver du foncier et souvent ils n'ont pas le temps. Nous leur proposons de rechercher pour eux et nous leur proposons un village d'entreprises. »

+d'infos LM Immobilier 06 49 69 92 44 ou 06 32 20 30 26

Le duo cherchait à trouver une activité pour pouvoir s'implanter et devenir meymacois à plein temps. Caroline avait déjà fait l'acquisition d'une maison en 2021, transformé en gîte (la Maison 1788).

« Le local était disponible, l'emplacement était incroyable, face à l'abbaye. On a été voir les partenaires locaux, la Mairie de Meymac, la Banque Populaire, Haute-Corrèze Communauté, la CCI, Initiative Corrèze. On a été très bien accompagnés sur le projet. »

Le lieu se veut un *pub à la française* : « C'est un mix entre un pub, tel qu'on le connaît en version anglo-saxonne, et un bar à vin. On a pris le meilleur des deux! On voulait un lieu convivial où venir entre amis, en famille, sans être contraints par des horaires ou une organisation qui se rapproche trop d'un restaurant. Vous pouvez venir ici pour boire un verre, grignoter un morceau, ou dîner ». La carte est travaillée majoritairement avec des produits locaux (fromage, charcuterie, fruits&légumes, truite, miel, pain). Concernant la carte des vins : 100% de la carte est disponible au verre. « On a voulu démocratiser l'approche des grands vins pour que tout le monde puisse se faire un petit plaisir au verre sans être obligé de débourser le prix d'une bouteille. On propose une sélection 360° du vignoble français. On a bien sûr des vins qui proviennent de familles meymacoises (Bordeaux). Mais vous pouvez aussi découvrir des vins de Bourgogne, d'Alsace, de la vallée du Rhône... Il y en a vraiment pour tous les goûts ». Concernant les travaux, tout a été refait. « Ça a été un gros investissement. Électricité, plomberie, isolation, menuiserie: 100% des artisans sont locaux et on leur tire notre chapeau car tout s'est fait en un temps record ! ». La façade a été réalisée par Maxime Thoreau, menuisier meymacois. « On lui a donné les indications, l'esprit qu'on voulait donner au lieu. Et il a réalisé l'intégralité de l'enveloppe extérieure ».

L'ouverture s'est faite en juillet. « Un jour de marché de pays. Ça a été un crash test assez formateur ! On a beaucoup appris en 5 mois ». Depuis, les meymacois sont au rendez-vous : « On est vraiment très heureux et on tient à remercier tout le monde. On espère aussi que notre initiative va donner envie à d'autres commerçants de venir s'installer dans le centre-bourg de Meymac. »

Des événements (concerts, expo) sont programmés toute l'année ainsi que des rdvs incontournables comme la Saint-Patrick. +d'infos Facebook / Instagram @lecomptoirsaintandre / mar-sam: 17h-1h / Happy Hour jeu: 18h-21h



Cabinet vétérinaire

Le docteur vétérinaire Cécile Ganne a le plaisir de vous accueillir pour vos animaux de compagnie (chiens, chats, poules, lapins...) ainsi que pour vos animaux de ferme à domicile (vaches, chevaux, moutons...).

8 boulevard de la Garenne
rdv 05 54 00 09 98



19 Grand'Rue · brocante

François Liébert a ouvert le 4 décembre dernier une boutique de brocante dans laquelle il propose les jeudi, vendredi et samedi, de 14h à 18h, les objets, tableaux et meubles chinés avec son épouse Dominique, sur plus de 40 ans. Il s'agit de la deuxième boutique d'Antiquités-brocante à Meymac.

19 Grand' Rue (à l'angle de la rue de l'Horloge)



Tri et compostage : des ajustements pour plus d'efficacité

Haute-Corrèze Communauté fait évoluer son système de collecte des déchets pour améliorer l'efficacité du tri et maîtriser les coûts. Les cages métalliques des déchèteries laissent place à davantage de colonnes de tri, tandis que six composteurs collectifs permettent déjà de réduire les ordures ménagères.

Suppression des cages métalliques dans les déchèteries

Les cages métalliques destinées à recevoir vos sacs jaunes ont été progressivement supprimées dans les déchèteries de Haute-Corrèze Communauté. Cette évolution améliore l'efficacité du service tout en maîtrisant les coûts. Ces cages laissaient échapper les petits emballages et nécessitaient deux tournées distinctes avec des véhicules spécifiques, générant des dépenses supplémentaires. Pour maintenir un service de qualité, le nombre de colonnes de tri a été augmenté sur l'ensemble du territoire.

Déposez uniquement vos emballages en vrac dans les colonnes, sans sac. Le centre de tri ne peut plus traiter les déchets conditionnés. Les colonnes disposent de trappes larges facilitant le dépôt tout en évitant les dépôts non autorisés.

Sur notre territoire, cette solution s'avère plus adaptée et économique que l'installation de bacs individuels devant chaque domicile. Votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères finance la collecte des ordures, le fonctionnement des déchèteries et le tri. Ces actions visent à maintenir la qualité du service en limitant l'augmentation de la taxe malgré la hausse des coûts de traitement.



Composteurs partagés : triez vos biodéchets

Ces composteurs collectifs de grande capacité comprennent trois bacs : un bac d'apport pour déposer vos biodéchets, un bac contenant la matière sèche nécessaire à la transformation, et un bac de maturation.

Les habitants qui participent sont régulièrement invités aux opérations de retournement du compost. Le compost mûr est ensuite redistribué aux contributeurs, et l'excédent sert à l'entretien des espaces verts communaux.

Depuis janvier 2024, six composteurs partagés ont été installés à Meymac, St-Pantaléon-de-Lapleau, Peyrelevade, St-Merd-les-Oussines et deux à Neuvic. Ils ont permis de détourner 4,90 tonnes de biodéchets des ordures ménagères. **En 2026, de nouveaux composteurs seront installés sur le territoire.**

Vous souhaitez qu'un composteur partagé soit installé dans votre quartier ? Contactez la cellule zéro déchets : ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr ou par téléphone au 07 63 04 38 59.



Un soutien gratuit et confidentiel pour les victimes de violences

Depuis 2010, l'association Uss'ELLES accompagne gratuitement les femmes victimes de violences conjugales en Haute-Corrèze.

Chaque année, sept bénévoles d'Uss'ELLES viennent en aide à une vingtaine de femmes confrontées à des violences conjugales : agressions verbales, psychologiques, économiques, physiques ou sexuelles. L'association offre une permanence téléphonique, des entretiens individuels sur rendez-vous à Ussel et un accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et sociales. Tous les services sont gratuits, confidentiels et anonymes.

Uss'ELLES collabore avec les partenaires départementaux et sensibilise le public lors des journées du 8 mars et du 25 novembre. Elle intervient aussi dans les lycées et auprès de populations réfugiées.

Les chiffres sont alarmants : **en 2024, 137 femmes ont été tuées par leur conjoint en France**. Les signalements ont doublé en cinq ans et touchent de plus en plus de jeunes femmes.

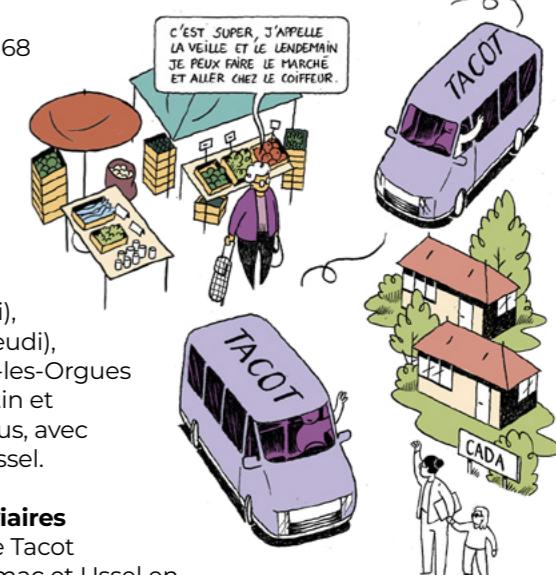
Tél. : 06 78 18 46 72
Mail : usselles19@gmail.com
En cas d'urgence, faites le 3919 (gratuit, 24h/24) ouappelez le 17.

Top départ du Tacot !

Dès le 1^{er} mars 2026, facilitez vos déplacements en Haute-Corrèze avec le Tacot, un transport à la demande accessible à tous pour 1 € par trajet.

Comment ça marche ?

Réservez votre trajet par téléphone au 06 64 13 82 68 la veille avant 17 h (ou le vendredi pour le lundi). Le Tacot vient vous chercher à domicile et vous conduit vers la ville centre de votre secteur : La Courtine (lundi), Sornac et Peyrelevade (mardi), Neuvic (mercredi), Eygurande et Merlines (jeudi), Meymac (vendredi), Bort-les-Orgues (samedi). Un trajet le matin et un l'après-midi sont prévus, avec possibilité de rejoindre Ussel.



Correspondances ferroviaires

Les lundis et vendredis, le Tacot dessert les gares de Meymac et Ussel en correspondance avec les trains vers Limoges, Clermont-Ferrand et Brive.

Tarif et règlement

Offre de lancement : 1 € par trajet durant 6 mois (2 € l'aller-retour). Paiement en espèces directement au conducteur.

À savoir

Service ouvert à tous (hors trajets scolaires et domicile-travail réguliers). Les moins de 14 ans doivent être accompagnés. Véhicules accessibles PMR sur demande. Petits animaux acceptés. Véhicules à faibles émissions et écoconduite garantie.

Inscriptions et informations :
06 64 13 82 68 ou tacot@hautecorrezecommunaute.fr
Règlement complet sur www.hautecorreze.fr

**RETROUVEZ-NOUS
ET SUIVEZ NOS ACTUALITÉS**

sur Intramuros



Agenda, informations pratiques, actualités... soyez au courant en instantané !



Application mobile disponible sur iOS et Android.
Site web : <https://www.intramuros.org/>



Environnement nocturne : un label trois étoiles

— entretien avec Violette Janet-Wioland

Conseillère municipale environnement / énergie
Coordinatrice de la RICE Millevaches au PNR de Millevaches en Limousin



L'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes a attribué en octobre dernier une troisième étoile à la commune de Meymac au label « Villes et villages étoilés ». Cette nouvelle étoile vient récompenser notre engagement continu pour améliorer la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité. **Violette Janet-Wioland fait le point.**

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste ce label « Villes et villages étoilés » ?

C'est un label français qui met en avant les efforts réalisés par les communes sur la réduction de la pollution lumineuse et sur la mise en valeur de l'environnement nocturne. Concrètement, cela signifie 2 choses : - qu'elles pratiquent l'extinction nocturne, et que leur matériel d'éclairage public est plus respectueux de l'environnement, avec des lumières aux températures de couleur chaude et une orientation du flux lumineux vers le sol ; - qu'elles réalisent régulièrement des soirées de sensibilisation à la protection de la nuit ou d'observation du ciel étoilé.

Concrètement, quelles sont les actions menées par la ville de Meymac pour améliorer la qualité de l'environnement nocturne ?

La commune a mis en place une plage horaire d'extinction nocturne plus longue avec le non-allumage d'une lumière sur deux. Finalement, elle ajuste les temps d'allumage et les lieux éclairés aux besoins et aux usages. La commune a également entrepris avec le soutien financier et technique du Syndicat de la Diège de poursuivre le remplacement des points lumineux énergivores en installant des LED plus économies, et pour les dernières, avec des températures de couleur plus chaude, respectueuses de l'environnement et des recommandations émises dans le cadre de la reconnaissance du territoire du Parc de Millevaches en Réserve internationale de ciel étoilé.

Que vient récompenser en particulier cette nouvelle étoile ?

Cette nouvelle étoile vient récompenser la modernisation de l'éclairage de la place de l'église et des monuments alentours, le nombre de points lumineux en diminution, le remplacement progressif des vieux luminaires qui permet une baisse des flux lumineux vers le ciel, les extinctions nocturnes qui ont augmenté en nombre et en durée, et enfin les nombreuses actions pour l'environnement nocturne (soirées de sensibilisation et/ou de découverte) proposées par la commune, par les associations de la commune (Animey, Club d'Astronomie Haute-Corrèze...) ou encore par le Parc au titre de la RICE Millevaches (intervention dans les établissements scolaires de la commune, événements et soirées spécifiques...).

Y'a t-il encore des perspectives d'amélioration ?

Oui, il y a encore du travail car même si le nombre de points lumineux en fonctionnement est en diminution, le nombre reste encore élevé. L'éclairage de la place de l'église et des monuments alentours est qualitative, mais l'ANPCEN, qui nous a remis notre dernière étoile, nous questionne sur l'utilité d'un allumage quotidien. Enfin, pour conserver les fruits des efforts de la collectivité, un travail de communication et de sensibilisation devra être fait auprès de nos habitants pour limiter la place des petites lumières (solaire souvent et sans extinction) dans nos jardins. Avec quelques astuces, nous pouvons tous être acteur de la préservation de l'environnement nocturne.



[Travaux d'économie d'énergie]

Depuis 2019, la commune a conduit de nombreux travaux destinés à économiser l'énergie : nouveau système d'éclairage LED dernière génération sur les mats de l'éclairage public et du stade (voir photo ci-dessus), réduction du nombre de points lumineux, déploiement du programme *Crépuscule* en coopération avec le Syndicat de la Diège (programme de rénovation et de modernisation des points lumineux), installation de panneaux photovoltaïque sur la toiture du Soubise avec utilisation de l'électricité produite en autoconsommation. Bien que ce dernier chantier n'ait pas encore atteint son maximum de production, on peut constater que la puissance du parc d'éclairage de la commune de Meymac en 2019, avant déconnexion de divers points lumineux était d'environ 140 500 KW. La puissance après déconnexion de nombreux foyers énergivores en 2020 était d'environ 49 900 KW (soit moins 64%). La puissance après le programme *Crépuscule* sera d'environ 26 600 KW. La commune de Meymac a ainsi réduit la puissance de son parc d'éclairage d'environ 81% depuis 2019.



Une nouvelle cour pour l'école élémentaire



Cet été, la commune a transformé la cour de l'école élémentaire pour le bien-être des enfants, en la rendant plus inclusive et mieux adaptée aux défis climatiques. **Retour sur un projet d'aménagement ambitieux** coconstruit avec les enfants, les parents, les enseignants, les services techniques municipaux et le PNR Millevaches.



La nouvelle cour a été inaugurée le 24 septembre 2025, en présence de M. Nicolas Zabka, Sous-Préfet, Mme Lavergne, Inspectrice de la circonscription d'Ussel, Mme Jacqueline Cornelissen, Conseillère Départementale, ainsi que l'ensemble des conseillers pédagogiques, représentants du CAUE et du PNR, élus locaux, chefs d'établissements, élèves, membres du conseil d'administration...

L'objectif principal était de créer un espace éducatif, ludique, apaisant, et respectueux de l'environnement, tout en intégrant des principes de développement durable. Une étape-clé de ce projet a été la réalisation de trois maquettes, élaborées par les élèves eux-mêmes, pour imaginer la cour idéale. Ces maquettes ont été présentées par Alain Vermorel, adjoint aux affaires scolaires, lors d'un débat public, permettant de sélectionner la conception la plus adaptée, qui a ensuite été validée par le conseil municipal.

Le bureau DEJANTE, mandaté par le PNR, a été chargé de peaufiner le projet, notamment par l'intermédiaire de son architecte paysagiste, Mme Blouin. Cette dernière a proposé des aménagements innovants, comme une cabane à crapaud, pour renforcer la dimension pédagogique et écologique du site.

Le projet de transformation a été accompagné par le PNR, dans le cadre de ses programmes de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation des ressources en eau. Plusieurs autres cours d'écoles sur le territoire bénéficient de ce soutien financier.

Le projet a permis de transformer plus de 600 m² de surface asphaltée en un espace végétalisé, propice aux activités calmes, aux jeux, et aux sports, tout en favorisant la biodiversité locale. La végétalisation contribue également à réduire la température lors des pics de chaleur, grâce à la création future d'un mini-arboretum qui servira de support pédagogique pour les enseignants et les élèves.

Le parcours d'équilibre et cabanes a été réalisé par Yann Acrobois, entreprise meymacoise. Bravo !



[DÉSIMPERMÉABILISATION]

La désimperméabilisation permet de réintroduire le cycle naturel de l'eau sur des sols construits : recharge des nappes phréatiques, lutte contre la pollution des masses d'eau et le risque d'inondations, performances thermiques.

Les anciens revêtements étanches ont été rabotés et évacués. Cette surface de 2080m² a laissé place à : 1370m² d'enrobé beige drainant ; 180m² d'aire de jeux en copeaux drainants ; 530m² d'espaces verts. Les voiries et le city-stade sont réalisées avec un enrobé drainant. Les aires de jeux sont réalisées avec un matelas de copeaux bois drainants sur une épaisseur de 30cm. Les eaux sont captées via des drains raccordés au réseau pluvial existant.



Le coût total du projet s'élève à 298 329€ financé par diverses sources : l'État (30 000€ via la DSIL, 77 348 € via le Fonds Vert), l'Agence Adour Garonne (71 184€), l'Éducation nationale (14 850€ dans le cadre du programme « Ma cour idéale »), le PNR Millevaches (9994€ pour la maîtrise d'œuvre et 5300€ pour les plantations), ainsi qu'une contribution communale de 48 778€, représentant 20,56 % du coût total. Au final, le financement public couvre environ 79,44 % du projet, illustrant une démarche exemplaire en matière de conception, de réalisation et de financement.



L'école élémentaire célèbre la journée de la Paix

C'est en présence de M. et Mme Arnaud et Mme Lallemand représentant le « Mouvement pour la paix », section Haute-Corrèze, M. Hougas et Vernac DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) que s'est déroulée cette la Journée de la Paix. De nombreux parents étaient également présents ce mardi 7 octobre, c'est dire combien l'événement devient important sur la ville de Meymac. La conjoncture internationale est très préoccupante. Aux portes de l'Europe, des régimes totalitaires mettent à feu et à sang des populations civiles : en Ukraine c'est la peur du lendemain qui inquiète, en Palestine c'est un génocide orchestré qui anéantit tout un peuple au bord de la famine et aux conditions de vie déplorables : 2 millions de personnes vivent dans un champ de ruines. Merci aux élèves et aux enseignants de se mobiliser et de s'élever contre ces atrocités ! Une note d'espérance a été chantée par les élèves qui ont interprété, pour ceux de cycle 2, la chanson « Dire bonjour, c'est joli » des enfantastiques et ceux de cycle 3 « La croisade des enfants » de Jacques Higelin. Pour clore cette manifestation, Mme Arnaud, qui a suivi les élèves depuis plusieurs années, les a remerciés en demandant particulièrement à ceux de CM2 qui seront scolarisés au collège l'année prochaine de transmettre à leur tour ce message de paix au cours de leur scolarité et dans leur vie active. Partout dans le monde, faisons prévaloir la paix !

Effectifs et nouveaux enseignants

- MATERNELLE : 4 classes tous niveaux PS / MS / GS avec un effectif global de 91 élèves. La décharge du Directeur est le jeudi. Une nouvelle enseignante venant de Sarran, Joëlle Vergelis a été nommée pour cette rentrée.
- ÉLÉMENTAIRE : CP : 35 / CE1 : 23 / CE2 : 26 / CM1 : 23 / CM2 : 29 Total : 136. Florine Rimeur, nouvelle enseignante a été nommée en tant que coordinatrice dispositif ULIS. La décharge de la Directrice est le vendredi plus 12 mardis dans l'année.

Lire et faire lire

Lire et faire lire est une association portée par la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) avec le soutien de l'AMF (Association des Maires de France), en partenariat avec l'Éducation nationale. Une convention tripartite Association/Ecole/Mairie a été approuvée lors du dernier Conseil Municipal à l'unanimité. Ce dispositif permet d'offrir aux enfants des temps de lecture partagée animés par des bénévoles de +50 ans qui interviennent, à la demande des structures éducatives, pour lire des histoires à voix haute à des petits groupes d'enfants. Il s'agit d'un moment de partage, de plaisir et de transmission, qui favorise la découverte de la littérature jeunesse tout en stimulant l'imaginaire et l'attention. Cette activité est proposée durant la pause méridienne à tous les élèves de l'élémentaire de cycle 2, sur la base du volontariat.

Des cours de langue turque mis en place

Depuis septembre, Mme Akdeniz, professeure de langue turque, vient à l'école élémentaire les mercredis matins de 9h30 à 11h dispenser des cours de langue turque. Cela concerne une douzaine d'élèves scolarisés du CE1 au CM2. Dans le cadre d'accords avec la France, 8 pays partenaires (dont la Turquie) mettent à disposition des enseignants qualifiés qui assurent ces cours et évaluent les progrès et le travail de leurs élèves. Ils sont titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur de leur pays d'origine et ont reçu une formation pédagogique et didactique. Ils ont le statut de fonctionnaires détachés. Le travail de ces enseignants est encadré et évalué par les inspecteurs français (pour notre école, Mme l'Inspectrice de circonscription d'Ussel). En tant qu'agents participant au service de l'enseignement public, les enseignants sont soumis au principe de laïcité. Ils ne peuvent pas manifester leurs croyances religieuses, politiques ou philosophiques dans l'exercice de leurs fonctions.

Semaine du goût

Cette 36^e édition de la Semaine du Goût s'est tenue du 13 au 18 octobre 2025 : il s'agit d'un événement qui met à l'honneur la transmission et l'éducation au goût chez les plus jeunes dès la maternelle. L'équipe de restauration scolaire a proposé de mettre à l'honneur des fruits et légumes de saison pour composer les menus. Ainsi, les enfants ont pu apprécier les betteraves rouges, la salade d'endives, le gratin de chou-fleur, le pot-au-feu et ses légumes, la purée de butternut, le crumble aux pommes, des poires. Bref, de quoi aiguiser l'appétit, s'en pourlécher les babines et s'émoustiller les papilles !

Représentants des parents d'élèves

- MATERNELLE : Titulaires : Blandine Goret, Camille Thomas, Marine Aidans, Isabelle Borderie. Remplaçants : Aurélie Bermudes, Simon Fuet.
- ÉLÉMENTAIRE : Morgane Auby, Milène Crestey, Raphaël Kardacz, Lauren Galvez, Herik Gomec, Marina Loge, Charlène Pommier, Marie-Noëlle Preti.



Engagement citoyen : des élèves solidaires mobilisés

Le CMJ visite l'Assemblée nationale

La municipalité a organisé cette journée citoyenne avec l'aval de Mme Ropars, Principale du collège et Mme Vergne, CPE. Il est 4h30 du matin en ce mercredi 26 novembre. L'équipe du CMJ au complet a rendez-vous devant le collège pour un déplacement à Paris. Trois élus accompagnateurs sont présents : Alain Vermorel, Marie-Hélène Chauquet et Jean-Pierre Saugeras. Bien que les jeunes ne soient pas très bien réveillés, on perçoit leur joie et leur impatience à la perspective de découvrir le programme qui les attend, avec pour point d'orgue la visite de l'Assemblée nationale. **À notre arrivée, nous avons été accueillis par François Hollande et son attaché parlementaire Thomas Jacquelain.**

« C'est le lieu le plus connu, qui n'est pas si imposant que cela, mais qui est impressionnant quand on pense que toutes les règles de notre société ont été discutées ici ! ». On découvre « le perchoir », là où la Présidente de l'Assemblée nationale dirige les débats (Yaël Braun-Pivet) et une sorte de balcon d'où s'expriment les orateurs qui se succèdent. François Hollande nous accompagne et nous explique comment on vote une loi : « Soit à main levée, soit avec le tableau électronique ; la présence physique d'un(e) député(e) est indispensable car on ne peut plus avoir recours à une procuration ».



La place des députés dans l'hémicycle est-elle importante ?

François Hollande : Les groupes classés à gauche de l'échiquier politique sont installés à la gauche de la tribune de l'orateur (vue depuis la salle), ceux de droite à sa droite. C'est de là, d'ailleurs, que vient la notion de partis de «gauche» et de «droite».

Combien de députés siègent à l'Assemblée nationale ?

Thomas Jacquelain : Ils sont 577 et il y en a 2 pour le département de la Corrèze. Les députés sont les représentants des 577 circonscriptions françaises. Ils représentent l'ensemble des Français du territoire.

Que fait-on à l'Assemblée nationale ?

TJ : C'est le temple de la démocratie. L'Assemblée nationale discute et vote les projets, et propositions de loi. Les élections législatives ont lieu tous les cinq ans sauf en cas de dissolution de l'Assemblée nationale. Elles sont organisées simultanément dans toutes les circonscriptions de France métropolitaine, d'outre-mer et de l'étranger.

Que se passe-t-il après l'adoption d'une proposition de loi ?

TJ : Pour qu'un projet ou une proposition de loi soit adoptée, il faut que le texte soit voté dans les mêmes termes par les deux assemblées, l'Assemblée nationale et le Sénat, sauf si le gouvernement donne le « dernier mot » à l'Assemblée nationale après l'échec de la commission mixte paritaire.



La Galerie des Fêtes

Utilisée pour certaines expositions telles : la loi Veil de 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse ou la loi Badinter (Abolition de la peine de mort en 1981).



La salle des pas perdus

C'est d'ici qu'arrive la Présidente de l'Assemblée nationale, accueillie par deux haies de gardes républicains.



La bibliothèque Elle abrite plus de 700 000 volumes dont de vrais trésors : manuscrit de la Constitution annoté par Robespierre, Marseillaise écrite de la main de Rouget de Lisle, lettres de V. Hugo...



La salle des Quatre-Colonnes Berceau de la démocratie. C'est le théâtre des interviews entre députés et journalistes les jours de séance.

Avant de prendre le chemin du retour, les jeunes ont eu droit à une rapide visite au cœur de la capitale avec les commentaires éclairés de notre guide touristique d'un jour, Jean-Pierre Saugeras.

Au programme : Tour Eiffel, Place de la Concorde, Place Beauvau, Grand Palais, Pont Alexandre III avant de s'engouffrer sur le périphérique et l'autoroute du retour... Cette visite est bien plus qu'un moment de curiosité ou une simple découverte patrimoniale : c'est une immersion dans la vie républicaine. Une journée citoyenne qui mérite d'être reconduite tant ce fut un moment riche, instructif ; bref, un moment mémorable. Voilà une journée bien remplie que nos jeunes ne seront pas prêts d'oublier ! Ils seront les ambassadeurs de leurs camarades et ils auront de beaux souvenirs à partager avec eux.

Nous tenons à remercier chaleureusement François Hollande et Thomas Jacquelain pour leur disponibilité et l'accueil qu'ils nous ont réservé.

leurs impressions

Jules D : Toute la visite était bien organisée, documentée et commentée. L'hémicycle est l'endroit phare du palais Bourbon.
Anthony : Ce qui m'a impressionné, c'est la rencontre avec François Hollande, ancien Président de la République.
Jules V : La bibliothèque est un lieu magique ; elle compte des milliers d'ouvrages de grande valeur !
Léon : Les sculptures sont remarquables comme les bustes de Victor Hugo, Alphonse de Lamartine ; les fresques des plafonds sont superbement restaurées !
Orlane : L'hémicycle qui est un lieu magique et l'accueil de François Hollande a été un moment fort apprécié.
Lila : C'est la bibliothèque qui m'a particulièrement impressionnée car elle renferme des ouvrages rares ; c'est véritablement une salle d'une beauté exceptionnelle !

Comment s'est créée l'Assemblée nationale ? Un article à lire sur meymac.fr



Composition du CMJ pour l'année scolaire 2025 – 2026

Orlane Mandin	(5 ^e 1)
Léon Runner	(5 ^e 1)
Lila Wioland-Janet	(5 ^e 2)
Anthony Bohan	(3 ^e 1)
Jules Dumas	(3 ^e 2)
Jules Vigny	(3 ^e 1)

éducation et vie scolaire



Les élèves de 3^e ont pris le contre-pied du harcèlement en déposant sur tous les casiers des élèves des messages positifs et encourageants écrits en anglais, rappelant que chacun a de la valeur et doit être respecté.

Collège Jacques Chirac

Différents événements se sont déroulés au premier trimestre.

En septembre 40 élèves de sixième sont partis en séjour d'intégration à la Martière afin de découvrir le milieu marin tout en développant une cohésion de groupe.

Pour la semaine du goût, des élèves ont participé à un atelier pâtisserie avec Antoine Chargeois, chef pâtissier, et Marie Chevalier, second de cuisine. Ils ont pu réaliser une pâte à tartiner et réfléchir aux questions du sucre et de l'huile de palme.

Le samedi 18 octobre, cérémonie de remise des diplômes, les anciens élèves de troisième ont pu recevoir leur diplôme du DNB ou du CFG et les anciens élèves de quatrième leur diplôme du PSC1.

Le 6 novembre, journée NON au harcèlement, tous les élèves ont participé à une action en deux temps : ils ont chanté tous ensemble la chanson *Demain sera meilleur* de Manns puis des élèves volontaires de 3^e ont lu des textes évoquant les conséquences du harcèlement et appelant à combattre le harcèlement et protéger les victimes.

Depuis septembre, les élèves ont participé à de nombreuses activités sportives notamment avec l'AS : journée nationale du sport scolaire, compétitions, cross et entraînements réguliers de chasetag, futsal, handball, basket-ball, course, badminton...

vie associative et sportive

Des trophées aux associations

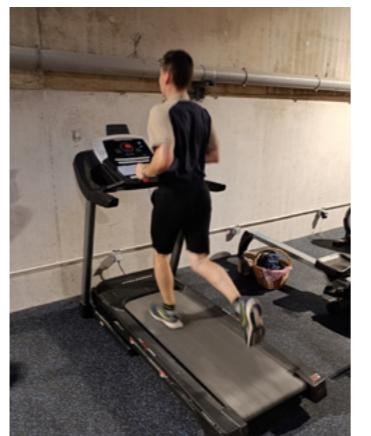
Douze trophées ont été remis à des associations meymacoises en l'honneur de leurs actions, dévouement, persévérance ou performances sportives.



CAM Handball



Samedi 6 septembre 2025, à l'issue de la journée des associations qui s'est déroulée au gymnase de Grand'champ, le maire et ses adjoints ont remis les trophées aux bénévoles des associations meymacoises. En effet, Meymac compte sur un tissu associatif riche, dynamique et engagé. Au préalable, il avait été demandé à chaque association de désigner une personne de leur club à honorer pour leurs actions, leur dévouement, leur persévérance ou encore leurs performances sportives, méritant d'être salués publiquement. Douze trophées ont été remis à : Stéphanie Chauzu pour le club de tennis, Lucas Eyrrolles, le plus jeune récipiendaire (14 ans) pour La Crinière Meymacoise, Gilles Reversac pour le Collectif Dynamique Meymacois, Isabelle Gondry pour le tennis de table, Sandra Charrière pour le hand féminin, Lune Althamor, Camille Pateau, Julie Courivault, Rachel Morillon et Alice Arlot pour le club d'escrime, Laiidi El Kiret pour le football, Jackye Charrière pour le rugby, Pascal Paguet pour le badminton, Jean-Claude Heybrard pour CEREAL, Marie-Hélène Chauquet pour Animey et l'ARAM ainsi qu'à Gérard Auriat pour l'AAPPMA. Trois autres trophées ont été également remis à : Gérard Roche, président du Collectif Dynamique Meymacois ; Jacqueline Couffy Auroux pour l'épicerie solidaire «Du Bleu dans le gris» et Francis Deluchey, président du moto club Rares Birds, désignées par la mairie de Meymac.



Meymac Fit Club

La commune a récemment réalisé des travaux à l'étage du gymnase du Grand Champ afin d'aménager une salle de musculation moderne et conviviale. Depuis un an, cette activité est gérée par une association qui met à disposition du matériel de qualité. Que vous soyez débutant ou confirmé, n'hésitez pas à venir découvrir la salle et à vous inscrire.

+infos 06 49 23 65 64 / meymacfitclub@outlook.com

Encore et toujours, nos handballeuses affichent la même ambition : gagner et décrocher leur place en poule haute ! Et elles l'ont fait de la plus belle des manières : 3 matchs, 3 victoires, un départ parfait qui lance la saison sur les chapeaux de roue ! La suite du championnat réunira 7 équipes à affronter en pré-région. Côté coachs, pas de changement, à savoir Elise Loutrat, Justine Pellaton et Jean-Michel Sobotka ; Et sur le terrain, l'effectif ne cesse de se renforcer, entre nouvelles recrues et retours de joueuses en pause. Une ambiance au top, un groupe soudé... bref, une équipe où il fait bon vivre ! Nos filles continuent également leur aventure en Coupe de France. Elles filent droit vers le troisième tour, qui se jouera juste avant la trêve de Noël. En plus de nous retrouver au gymnase Grand Champ, nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 avril pour un repas dansant aux couleurs du club ! Ambiance assurée. Le club tient à remercier la mairie et les services techniques de la commune de Meymac pour leur soutien et les infrastructures mises à sa disposition. Il adresse également ses meilleurs vœux à tous ses fidèles supporters ainsi qu'à ses précieux partenaires pour cette nouvelle année.

Vie associative et sportive

AAPPMA La Meymacoise

Cette année encore, l'AAPPMA s'est investie au service des uns et des autres en orientant ses efforts vers le développement du loisir de pêche pour tous. C'est d'abord l'envoi mi-mars des vœux de plaisir-passion pour le départ traditionnel de la saison 2025 après notre AG du 28 février. C'est également l'investissement de certains d'entre nous dans des commissions de travail organisées par la Fédération de la Corrèze pour la pêche et la protection du milieu aquatique dont les membres du Conseil d'Administration ont été complétés lors d'élections en début d'année. Les Ateliers Pêche-Nature (APN) se sont déroulés du 22 mars à fin juin avec nos amis Gégé Auriat et Jean-François Neuville piliers de ces animations à nos pêcheurs en herbe. Gérard Auriat a eu la surprise d'être distingué par un trophé associatif le 6 septembre dernier pour son dévouement historique à l'AAPPMA. L'AAPPMA s'est également investie lors de la fête nationale au lac de Sèchemailles avec ses bateaux dédiés pêche séduisant grandement les jeunes accompagnés. La clôture des APN s'est concrétisée par une journée pêche/pique nique à l'étang du Mont BESSOU le 20 septembre pour le plaisir de tous. Enfin, rendue nécessaire suite à des problèmes de fonctionnalité et de conformité ; plusieurs fois reportée, la vidange de l'étang de LA GARENNE s'est déroulée le 18 octobre avec le soutien de la fédération et de membres de l'AAPPMA. Un total de 276,5 kg a été retiré répartis comme suit : Gardons : 6,5 kg, Perche commune : 25 kg, Brochet commun : 40 kg (dont de la reproduction naturelle et 3 brochets métrés), Carpe commune : 21 individus (plus grosse > 10 kg) pour un total de 160 kg, Tanche : 7 kg, Chevesne : 3 kg, Ecrevisse de Californie (détruite) : 15 kg, Perche soleil (détruite) : 20 kg. Les travaux terminés, l'étang retrouvera son équilibre débarrassé des prédateurs majeurs pour une efficience des lâchers de truites pour tous ! Plusieurs séances de pêche à l'écrevisse ont pu être réalisées, sur réservation, certains mercredis matin de l'été. Enfin, le Bureau de l'AAPPMA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et un futur 2026 plein de promesses.



CAM Football

Pour les seniors masculins c'est un début de saison très difficile lié à un effectif trop restreint et affecté par de multiples absences ou blessures. Il a fallu faire appel aux jeunes, qui ont répondu présent, plus tôt que prévu pour constituer les trois équipes. Sans jamais démeriter, mais pénalisé par un manque de réalisme certain, les victoires ont été rares mais le bon esprit doit permettre de retrouver le chemin du succès en deuxième partie de championnat. Les féminines ont débuté la première phase de championnat de façon probante avec une bonne qualité de jeu et quelques succès significatifs qui font espérer de bons résultats pour la suite.

Chez les jeunes pour les U17 de l'EHC majoritairement composée de meymacois une bonne première phase laisse augurer une suite intéressante en championnat. Les U15 EHC* ont eu plus de difficultés dans la phase de brassage mais devraient se stabiliser pour la suite. Les autres catégories (U7 à U13) dont l'effectif reste important ont participé à différentes rencontres ou plateaux ; pour eux l'essentiel reste la pratique et le plaisir de se retrouver aux entraînements animés par des éducateurs bénévoles et méritants.

*EHC : Entente Haute Corrèze constitué par les clubs de Meymac, Marcillac-Clergoux, Égletons et Soursac.

CAM Rugby



Lors de l'Assemblée Générale, le président Michel Mazaleyrat a retracé la saison 2024-2025 des deux équipes du C.A.M. Les deux co-présidents et les deux entraîneurs ont indiqué qu'ils souhaitaient prendre du recul mais qu'ils continueraient à participer aux activités du club. L'élection du bureau a été reportée en août.

Les membres se sont donc réunis le 5 août 2025 : Election du bureau - Présidente: Sandra Charriere ; Vice présidents : Philippe Moisson et Laurence Bonnetblanc; Secrétaire : Jackye Charriere ; Trésorier : Christian Gauzy ; Michel Mazaleyrat : Président d'honneur.

Préparation de la saison 2025-2026 : une seule équipe engagée en « Régionale 3 », l'équipe première s'étant maintenue. L'entraîneur Bertrand Althamor sera assisté de Nicolas Ibanez et Maxime Messauchie ; Jean Audy assurera le relationnel sportif. Remerciements aux joueurs, bénévoles et anciens joueurs qui vont s'investir pour que le club vive.

Le championnat a repris en septembre : à la fin des matchs « aller » l'équipe se classe 4ème. Pas de changement concernant les ententes avec l'École de Rugby d'Ussel et l'OFHC de Neuvic.

Le C.A.M. Rugby adresse ses meilleurs vœux pour 2026 à ses fidèles supporters, ses bénévoles et tous ses partenaires.

MAC Tennis de table



Une nouvelle saison qui démarre sur les chapeaux de roue, après un tournoi d'été très réussi avec 66 joueurs venant de clubs de toute la France, Pas de Calais, Nord, région parisienne, Haute Garonne, Bouche du Rhône, Gironde et bien sûr le Limousin et Meymac. Et avec un niveau exceptionnel.

Le club a déjà dépassé les 50 licenciés avec 7 équipes en championnat adultes du niveau régional 3 à départemental 4, 5 équipes en coupe de la Corrèze et des jeunes qui participent avec enthousiasme aux différentes compétitions proposées par le comité de Tennis de Table. Sans oublier nos babys ping (4/7 ans) qui participent aussi à plusieurs rencontres ludiques sur le département que le comité a décidé d'élargir. Suite à l'enthousiasme de tous nos joueurs adultes et jeunes, le club s'est engagé à faire intervenir un entraîneur professionnel 3h par semaine.

Un grand moment pour 18 joueurs du club qui ont pu faire le déplacement à Montpellier pour assister sur 2 jours au WTT (compétition réunissant les meilleurs joueurs du monde) pour assister aux 1/8 de finale et 1/4 de finale. Nos jeunes ont pu faire signer des autographes et encourager nos français, les frères Lebrun, Simon Gauzy, Prithika Pavade ...

Meymac organise cette année le 11 janvier la 2ème journée du tournoi des petits as, le 25 janvier le 3ème tour du critérium départemental, le 07 juin la 4ème journée du championnat jeunes pour finir avec le 14 juin les demi finales et finales de la coupe de la Corrèze. Jeunes, moins jeunes, n'hésitez pas à rejoindre notre club pour taper la petite balle en loisir ou en compétition.

+d'infos Gérard Roche 06 24 69 02 99

Gym pour adultes (AGA)

Une rentrée gym enthousiaste, avec l'arrivée de nouveaux adhérents. La reprise s'est faite en douceur avec un réveil musculaire à portée de tous. Les ateliers vont pouvoir commencer. Chacun choisit sa série d'exercices parmi la variété proposée. La musique et la bonne humeur soutiennent les efforts. Toujours plus de convaincus : c'est bon pour la santé et le moral ! Séance le mardi de 19h15 à 20h15, au gymnase du Pré Soubise (au dessus du cinéma). +d'infos MN Prati 06 51 10 44 03

Loisirs et Sports de Haute-Corrèze

La pratique d'une activité sportive régulière permet de garder une bonne qualité de vie, Pascale nous aide à l'entretenir. Les cours ont lieu le mardi de 15 h à 16 h dans la salle du Mille Club. +d'infos Maryse Saugeras 06 33 46 44 97

Vie associative et sportive

CAM Tennis



Pour la saison 2024-2025, le club a inscrit 11 équipes dans les différentes compétitions organisées par la ligue et le comité du Limousin, soit plus du double par rapport à la saison précédente (5 inscriptions). Cette montée en puissance est due au retour des équipes féminines en compétition et à la pérennisation de la deuxième équipe masculine. De plus, la fin de la saison 2024-2025 est à placer sous le signe de la victoire. En effet, lors des championnats de printemps, L'équipe féminine et l'équipe 2 masculine terminent toutes les deux à la première place de leur poule, synonyme d'une accession à la division supérieure. Le club a même failli réaliser le grand chelem mais l'équipe 1 masculine échoue à la deuxième place, ratant le coche pour un petit set de différence.

La deuxième édition du tournoi interne s'est déroulée tout au long de la saison. Les vainqueurs de la saison précédente ont tous les deux été déchus de leur titre en perdant en finale. Les deux trophées changent donc de main pour au moins une année. (Dames: Frédérique Meriot bat Stéphanie Chauzu, Messieurs: Jean-Marc Runner bat Julien Bataillon)

Cette année, le tournoi estival s'est déroulé du 5 au 16 août. 46 participants (36 messieurs et 10 dames) se sont affrontés, toujours dans un bon esprit, pour repartir avec la coupe du vainqueur. (Dames : Candice Charniaillat (15/5) bat Pascale Nouaille (30), Messieurs: Nicolas Guinot (15/2) bat Adrien Fressinge (15/1) 6/2 6/2.

La saison 2025-2026 repart sur les mêmes bases que la saison précédente avec un effectif stable avoisinant les 50 licenciés. Les cours ont lieu les samedis matin pour les jeunes et les lundis soir pour les adultes, toujours sous la houlette de Stéphane Bonnefoy. Cette année, l'accent sera porté sur la compétition jeune avec pour la première fois des équipes inscrites dans les catégories 11-12 ans, 13-14 ans et 15-18 ans. Il y aura aussi des TMC (tournoi multi-chance) pour faire jouer les plus jeunes.

Vie associative et sportive

Animey



Cette année 2025 le comité d'animation Animey a égrené des animations du printemps jusqu'à l'automne, en passant par les vide-dressings et les vide-greniers, pour les visiteurs l'occasions de dénicher vêtements ou objets à petit prix. Avec «Arts en jardins» une belle déambulation dans les jardins pour admirer de magnifiques œuvres d'artistes locaux. Des balades commentées, une en prenant de la hauteur, une autre un soir de pleine lune et encore une visite d'un quartier de la ville pour connaître la vie d'avant. La Fête du vent cette année sous des airs de musique et de conte. La Fête de la Saint Léger une belle journée d'automne qui a animé le centre ville. Une après midi à L'EHPAD: un goûter en musique pour le bonheur des aînés .Présent également sur le site de Séchemaille pour le 14 juillet et le Concours Ovins. Mais aussi le concert des «Oiseaux Rares» toujours avec le répertoire de Brassens. Merci à toutes et tous les bénévoles qui remercient le service technique pour leur aide précieuse .Animey vous donne rdv en 2026 pour le vide-dressing de printemps et la suite des animations au fil de la saison. Bonne fête de fin d'année à toutes et tous .

Au Beau Millieu

Cela fait déjà deux ans que le tiers-lieu Au Beau Millieu a ouvert ses portes au rez-de-chaussée de la maison Gaye-Bordas, place du bûcher à Meymac. Premier du genre en Haute-Corrèze, il permet aux entrepreneurs individuels de sortir de leur isolement en se retrouvant au sein de l'espace de coworking, et aux PME et collectivités de disposer de salles pour leurs réunions ou formations.



Et la vie d'Au Beau Millieu ne se limite pas aux heures de bureau : s'y retrouvent les lundi et mardi soirs deux nouvelles associations meymacoises, le club de théâtre d'improvisation et l'ensemble vocal Locus, tandis que des activités y ont lieu les autres jours, que vous pouvez nous proposer. Cet anniversaire a été fêté en beauté le 20 septembre, par un spectacle de danse improvisée et chant offert par l'atelier Vivances et Locus aux fenêtres du 1er étage, exceptionnellement ouvert. L'appartement d'époque qui s'y trouve a été au centre de la visite organisée le lendemain par le Pays d'Art et d'Histoire pour les Journées Européennes du Patrimoine, et a depuis accueilli deux expositions du peintre Henri-Jean et de trois artistes du collectif meymacois Fossile Futur. Ainsi s'épanouit la vocation d'Au Beau Millieu, au carrefour de l'économie et de la culture.



Du Bleu Dans Le Gris (épicerie solidaire)

Voilà plus de deux années que l'épicerie sociale « Du bleu dans le Gris » apporte un soutien à des personnes traversant des difficultés, adressées par les travailleurs sociaux. L'association lutte contre la précarité alimentaire en fournissant des produits d'alimentation, d'hygiène et d'entretien à bas coût dans le respect des publics concernés. Les ressources de l'association proviennent de subventions et de dons (numéraire, marchandise et invendus des magasins) et de ventes (vide-greniers et vide-dressing notamment). L'épicerie a besoin de la mobilisation de tous pour parvenir à financer les produits qu'elle distribue. En 2025, 188 personnes représentant 104 foyers ont pu bénéficier de cette aide. Force est de constater que ce nombre a augmenté (+13%) par rapport à l'année précédente. L'association assure la distribution chaque semaine les mardi soir et mercredi après-midi. Elle ne peut fonctionner qu'avec l'aide des bénévoles qui la composent. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous pouvez contacter la Présidente Jacqueline Couffy-Auoux au 06 87 40 47 01 ou par mail à l'adresse suivante epicerie.meymac@orange.fr. Merci à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année. Que 2026 vous apporte santé, joie et réussite.



Les Doigts meymacois



Plus que jamais fidèle au poste, l'Association des Doigts Meymacois réunit ses adhérent(e)s tous les mardis et samedis de 14 à 17H à la salle des fêtes de Meymac, dans une ambiance chaleureuse et décontractée. 2025 nous a vu(e)s participer le 18 mai au vide grenier/troc plantes sur la Place des Porrots. A cette occasion, nous avons été sollicité(e)s par une association amie pour réaliser des badges (livrés le 31 mai). Tout au long de l'année, nos petites mains actives ont confectionné des bonnets pour les enfants nés en 2024 (remis le 29 novembre), ainsi que des petits sachets de lavande joints aux colis de Noël des résidents meymacois de l'EHPAD. Réalisation de chaussettes, mitaines, apprentissage du tricot circulaire « top down », habillage de la banquette du cinéma, travaux de broderie, tricot, crochet, vannerie, confection de boîtes..., 2025 fut une année riche en travaux divers et moments de partage. La santé ou la mobilité de certains de nos membres ne permettant plus de longs voyages ou visites, c'est un sympathique repas qui a réuni le 13 septembre les adhérent(e)s et leurs conjoints pour débuter la nouvelle saison. Notons notre participation au Téléthon le 6 décembre (ventes réalisées au profit de l'AFM) et notre assemblée générale fixée au samedi 10 janvier 2026 à 14h30.

CEREAL

CEREAL, Cercle de Réflexion Et d'Animation Laïque de Meymac, association qui a pour but de proposer ou conduire toute réflexion et action de solidarité entre les habitants, a mené deux actions majeures fin 2025 : - quête alimentaire & dons au restaurant du cœur de Meymac et à l'épicerie solidaire, - participation à la visite de l'Assemblée Nationale pour le CMJ. CEREAL, c'est une vingtaine de membres qui partagent les valeurs fondamentales de la laïcité pour les mettre au service de la solidarité. Venez-nous rejoindre ! Renseignements sur la plaquette associations disponible en mairie. Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 !

Vie associative et sportive

Amicale du Mont Bessou



L'amicale du mont bessou est une association qui s'adresse à toutes les personnes retraitées ou non dans le cadre d'activités régulières tout les jeudis de 14h à 18h à la salle des fêtes. Les personnes qui souhaitent rompre l'isolement et participer à toutes nos animations; jeux de société, qui se termine toujours par un goûter. Nous proposons également des repas, voyage

d'une journée. Ambiance amicale, échanges généreux qui laissent place à l'humour. Nous sommes à l'écoute de chacune et chacun. L'esprit du lieu (aimable et attentif) est le garant d'un ingrédient essentiel de l'amicale du mont bessou. Présidente : Ginette Tindeliere 06 86 37 07 01 tindeliere.maurice@orange.fr / Trésorier : Jacques Martinez-Molina 06 08 95 84 64 jacques.martinez18@orange.fr

Collectif dynamique meymacois



A nouveau cette année, les marchés ont été une réussite malgré 2 sous la pluie. Une nouvelle programmation plus renouvelée a été appréciée. Nous avons profité du nouvel aménagement de la place pour repenser notre organisation et avec la chambre d'agriculture le remplacement des producteurs. Au niveau du festif, le placement et la conception des cabanes a été repensé avec une aide précieuse des services techniques et de nos bénévoles. Cette réorganisation a permis entre autre des accès plus fluides au niveau des stands de cuisson. Un espace beaucoup plus familial s'est naturellement instauré devant la médiathèque, certains groupes ont pu s'installer à l'extérieur de la halle laissant plus de place sous celle-ci. Au niveau des producteurs, des emplacements ont été modifiés, proposant un marché plus aéré et des fils d'attente beaucoup moins gênante. Un grand merci à tous nos bénévoles du CDM , qui rappelons le est composé de 9 associations : badminton, escrime, foot, foulée meymacoise , handball, New dance, tennis, tennis de table, rugby . Chacune délègue plusieurs membres tous les mercredis de juillet, août pour vous apporter une soirée agréable.

Fourniers et boulangers de Meymac au fil des siècles

— par Marcel Parinaud

Le pain, aliment essentiel de nos ancêtres, était produit de façon différente que l'on soit de la campagne ou de la ville. À la campagne, on fait son pain avec ses céréales et on le cuît dans son four ou dans un four collectif appartenant à quelques familles ou au village. À la ville, on peut soit donner son pain à cuire à un fournier, soit, plus tardivement, l'acheter à un boulanger. Peu à peu, le boulanger remplaça le fournier.

Sous l'Ancien Régime, l'activité de fournier fut assurée successivement par un artisan (non précisé), Léonard Brive (1616-1686), puis un sabotier, Martin Chèze (1651-1704), puis un mazelier, Jean Miouvachou (1683-1723), puis un cardeur, Etienne Contensouzas (1695-1765), et un autre mazelier, Antoine Vennat (1723-1783).

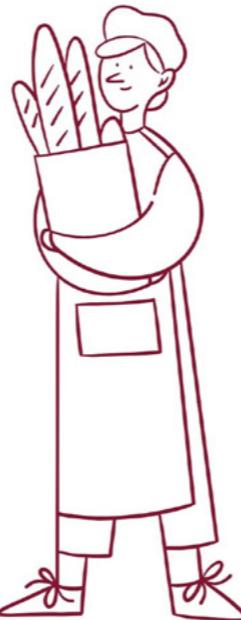
En 1747, c'est Etienne Contensouzas qui assure la fonction. L'état des fonds qui est réalisé cette année-là note que le lot 74 consiste en « deux fours banaux sous le même toit, appartenant au prince de Soubise qui le loue à Etienne Contensouzas pour une ferme de 30 livres ». Ces fours étaient donc implantés initialement hors des murailles de la ville pour des raisons de sécurité.

À la Révolution, les propriétés Soubise furent saisies et vendues comme biens nationaux. Le four fut sans doute acquis par la famille Lachaud car sur le cadastre de 1825, Jean Baptiste Lachaud (1783-1862), médecin et maire, est propriétaire de l'emplacement 396 qualifié de fournil ou boulangerie. L'activité du four subsista dans le premier quart du XIXe siècle exercée par Gabriel Feuillade (1751-1809) de 1782 à 1807, Jean Feuillade (1762-1836) jusqu'en 1816 et Léonard Marteau (1780-1848) jusqu'en 1824 qui sont qualifiés de fourniers pour ces périodes. En 1835 Jean Baptiste Lachaud vendit « l'emplacement appelé le four banal avec un lopin de jardin y attenant » à François Rougerie, roulier aubergiste, qui est « dans l'intention de faire construire un bâtiment dans un jardin et sur les ruines d'un four ».

Le terme de boulanger apparaît pour la première fois dans l'état des fonds de 1747 dans la description du lot 109 : « maison d'une chambre, cave, écurie et terre. Il appartient aux enfants mineurs de feu Antoine Bourgeade et sa femme, Elisabeth Ballet, boulangère qui l'occupe ». Ce pourrait être l'actuelle maison du syndicat des négociants en vins. Elisabeth Ballet (1691-1772) était l'épouse d'un maître maçon. Ce n'est ensuite qu'après 1770 que la profession semble se développer, sans doute par un changement d'habitude de consommation. Ainsi deux chapeliers, Charles Ventejoux (1746-1821) et son fils Michel Ventejoux (1736-1790), ainsi que deux menuisiers, Léonard Salvati (1759-1811) et Jean Salvati (1762-1845), deviennent boulangers. Michel Ventejoux reçoit le 28 septembre 1779 chez le notaire RAMBUR, une reconnaissance de dette de 7 livres « venant de la vente et délivrance de pain de froment et de farine pour la nourriture et faire la bouillie » de la fille de Marie Lauradour.

Après la Révolution, la profession se féminise vraiment : Antoinette Ventejoux (1758-1828), Antoinette Pomerie (1776-1801) et Antoinette Salvati (1785-1878) sont les boulangères de la ville.

La carte ci-contre situe l'emplacement des boulangeries au cours du XIXe siècle. Les numéros sont ceux des parcelles sur le cadastre de 1825. Si quelques-unes de ces boulangeries traverseront le siècle et même pour trois ou quatre d'entre elles perdureront une bonne partie du siècle suivant (437 jusqu'à nos jours), la plupart eurent une existence plus éphémère.

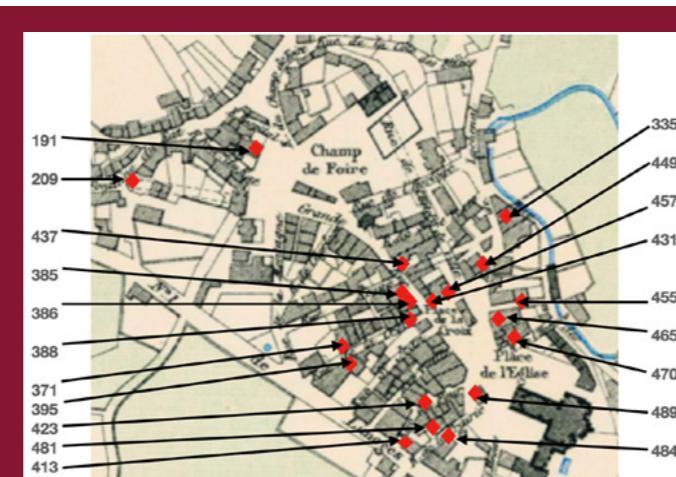
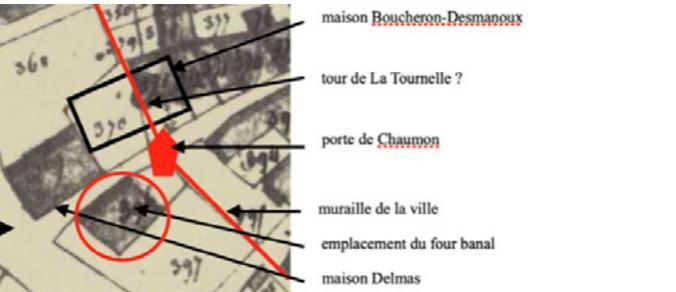


Un développement plus important et l'histoire des familles de boulangers sera à découvrir dans le tome 4 de *La vie de Meymac de 1800 à 1900* (à paraître).

La surveillance du prix du pain et sa fixation fut continue au cours du XIXe siècle et apparut en 1816 avec un arrêté municipal le 31 août, dans lequel, suite à des abus, le maire arrête : « Il est défendu sous peine de confiscation aux boulangers de vendre le pain de froment au dessus de 30 ct, le pain de seigle, 20 ct, et le pain de ménage, 15 ct. Le présent arrêté sera lu et affiché afin que personne n'en prétendent cause d'ignorance ». Le pain blanc ou de froment pèse un demi kg alors que les pains de seigle passés et ceux de ménage ou tourte ou bis, pèsent un kg ». L'arrêté du 28 mars 1818 est plus précis. Le maire « après avoir pris connaissance du prix des grains de toute nature a arrêté la taxe du pain ainsi qu'il suit ... Le prix du pain devient donc imposé et de plus, « il est enjoint aux boulangers de faire le pain sans mixion, qu'il soit bien fermenté et fait de farine saine, ne provenant point de grain attiré relâché ni remoulé... Les boulangers et marchands de pains sont obligés de se servir des poids et crochets du nouveau système. Le pain de toute nature exposé en vente qui n'aurait point les qualité et poids voulus par les règlements sera confisqué au profit de l'hospice indépendamment de l'amende que le contrevenant aurait encouru ». Les arrêtés se suivent selon les cours des grains et des farines pouvant être parfois pluri-annuels. L'arrêté du 25 juin 1820 précise que « l'amende pour les contrevenants sur le prix ou la qualité est de 10 francs plus la confiscation... Le présent arrêté sera lu et affiché au son du tambour afin que personne ne prétende cause d'ignorance, et communiqué aux agents de police et gendarmerie afin d'en surveiller l'exécution ». L'arrêté d'août 1821 ajoute aux prescriptions de qualité qu'il « est défendu expressément à tout boulanger de faire des petits pains de 1, 2, 3, 4 et 5 livres ; les plus petits doivent être de 6 livres, et être distribués aux consommateurs livre par livre, enfin la quantité exigée... Monsieur le brigadier de la gendarmerie royale de cette résidence, le garde champêtre et valet de ville sont invités de surveiller l'exécution exacte du présent arrêté lequel sera lu au son du tambour. » Et en 1822 : « il est défendu et sous peine de confiscation au préjudice de l'acquéreur, d'acheter sur les avenues aucune espèce de seigle ni d'autres denrées, que sur la place ». Ces fixations de prix furent apparemment suivies et globalement acceptées malgré quelques infractions.

L'arrêté du 28 septembre 1908 établit un règlement complet à destination des boulangers et révèle surtout avec l'apparition de pains fantaisies une société plus diversifiée et plus riche. Et donc, « considérant qu'il convient de couper court aux difficultés qui se présentent journallement relativement au poids indiqué par la forme donnée au pain blanc (froment de 1^e qualité) en remplaçant par une pesée effective le poids indiqué par la forme, considérant que cette mesure n'est pas applicable au pain de fantaisie, considérant qu'il y a lieu d'exiger que les boulangers livrent aux consommateurs comme pain ordinaire du pain blanc du poids de 500 g et d'1 kg, sans qu'il soit permis d'assimiler le pain de 500 g à du pain de fantaisie », le maire arrête :

- « Les boulangers en ce qui concerne le pain de froment 1^e qualité seront tenus de livrer à la consommation comme pains ordinaires, des pains pesant sensiblement 500 g et 1 kg. La tolérance pour le déchet résultant de la cuisson de ces pains sera au maximum de 25 g pour les pains de 500 g et de 35 g pour les pains d'1 kg ;
- Tout boulanger est tenu d'avoir dans le lieu le plus apparent de son établissement, une balance et des poids métriques dûment poinçonnés ;
- La forme n'étant plus indicative de poids, tout boulanger sera tenu de peser le pain qu'il vend dans son établissement en présence de l'acheteur et avant de le livrer à ce dernier ;
- Le pain de toutes catégories (pain blanc, pain passé et pain de seigle) qui sera mis en vente dans les boulangeries devra être bien cuit, bon, loyal et marchand. Les boulangers ne devront employer que des farines de 1^e qualité pour chaque catégorie de pain fabriqué ;
- Les boulangers ne pourront vendre le pain ordinaire à un prix supérieur à celui fixé par la taxe ;
- Le présent règlement sera publié et affiché. Une copie en sera adressée à chaque boulanger qui sera tenu de l'afficher dans l'endroit le plus apparent de son magasin ; il en sera de même pour la taxe officielle ;
- La taxe officielle du prix pour chaque catégorie de pain, exception faite pour le pain de fantaisie, est fixé, ce jour, ainsi : 35 ct le kg de pain blanc froment et 25 ct le kg de pain de seigle. »



Au XIXe siècle, le métier va se mécaniser, produire des pains très divers et le nombre de boulangers va aller en diminuant tout comme la consommation (plus de 300 kg par personne et par an en 1900 et moins de 50 kg aujourd'hui). Les huit boulangers présents en 1900 ne sont plus que cinq en 1910. En 1950, le nombre n'a pas changé, ce sont Barthoux, Kadelec, Magimel, Moratille et Troubat. Un demi-siècle plus tard ils ne sont plus que trois et seulement deux aujourd'hui même s'il convient d'ajouter les dépôts de pain des grandes surfaces.



Cinéma Le Soubise

Entre ciné-goûter, rencontre de réalisateurs et séances spéciales, voici un bilan rétrospectif des actions phares de l'année 2025.

2025 commença en musique avec le ciné-concert de bossa nova du groupe Drumlez quartet avant la projection du film d'animation *They Shot the Piano player*.

Les vacances de printemps se sont déroulés manettes en main avec le festival CineGames qui a rassemblé petits et grands autour du jeu vidéo ! Au programme : jeux en accès libre, casque de réalité virtuelle, tournoi de Mario Kart et projection du film *Pokémon DéTECTIVE PIKACHU*. En avril et mai, plusieurs réalisateurs et réalisatrices sont venus afin de présenter leurs films au public. Tout d'abord, Vincent Primault et Carmen Munoz Pastor pour *La part du loup*. Olivier Comte et ses deux documentaires sur le paysagiste Gilles Clément dans le cadre du festival Printemps en Haute-Corrèze. Enfin, la tournée en mai du documentaire *Un an avec Cathy* en présence de la mairie de Clergoux et des deux réalisateurs. L'écologie est au cœur des projections avec la programmation de documentaires en lien avec les acteurs du territoire : *Eleveurs d'Horizons* avec le PNR, *La ferme de Cagnolle* avec HCC et le CPIE et *Virage vers le futur* avec le PNR et HCC. L'écologie fut aussi au centre d'un grand projet : la tournée du documentaire *Le Vivant* qui se défend en partenariat avec les associations locales: Apnée Alleyrat 19, Canopée Forêt et Carduelis. L'année se conclut par le mois du film documentaire sur les animaux. L'ours côtoie le lynx, le cerf et le puma durant quatre projections en présence des réalisateurs. Parmi eux, deux ont échangé à distance avec le public grâce à la nouvelle acquisition du cinéma : l'achat d'un boîtier wifi permettant d'utiliser un ordinateur dans la salle de cinéma et de projeter directement sur l'écran géant.

Voici quelques chiffres pour résumer l'année 2025 : 728 spectateurs pour 24 séances. Parmi les 24 séances, on recense 3 ciné-goûter, 9 séances avec réalisateurs et 8 séances spéciales en lien avec les associations et structures du territoire.

Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour

En 2025, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour a proposé plusieurs animations à Meymac qui ont accueilli 180 participants tout au long de l'année : visite guidée au fil de la Luzège, visite insolite archi'dansée autour de l'abbaye, enquête géante dans le pôle culturel, un apéro art et histoire... L'équipe du PAH est aussi intervenue auprès de 574 élèves allant de l'école primaire à l'Ecole Foresstièrre.

Et sur les 51 communes du Pays d'art et d'histoire, près de 188 animations ont été réalisées pour 4 931 participants. Habitants, jeunes publics et familles, visiteurs de passage ont pu découvrir les patrimoines de la Haute-Corrèze en visites, balades, jeux de piste géants...

Un temps fort à Meymac

Samedi 18 octobre 2025, 50 visiteurs ont pris part à une visite singulière, mêlant danse et architecture pour découvrir autrement l'histoire d'un lieu emblématique de Meymac : l'Abbaye Saint-André. Cette dernière a été mise en lumière par deux danseuses, Cécile Geay et Marielle Duclos.

Pour la première fois, le PAH lance une programmation d'hiver avec des animations inédites. Le prochain RDV est le 06 mars 2026 au Monastère du Jassonneix, pour une veillée culinaire autour de la cuisine d'autrefois avec l'Institut des Etudes Occitanes.

Retrouvez toutes les actualités et informations pratiques sur notre site internet pahcorrezeventadour.com.



photo © Vivances

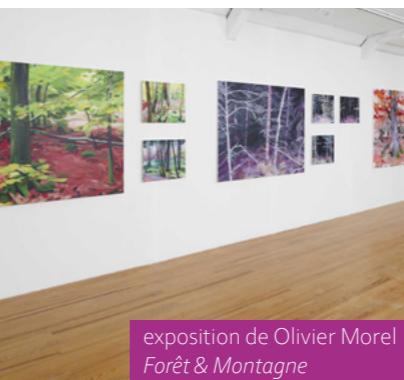
Centre d'art contemporain



exposition Première, 31^e dédiée à la jeune création française



exposition estivale
Assemblage, bricolage, hybridation



exposition de Olivier Morel
Forêt & Montagne

Les dix ans du pôle culturel !

Samedi 18 octobre, les acteurs du Clau del pais à Meymac et les habitants se sont retrouvés sous un soleil éclatant pour fêter les dix ans du pôle culturel, pilier dynamique de la coopération territoriale et de la démocratisation culturelle. Inauguré en 2015, cet équipement culturel abrite aujourd'hui, une antenne de la médiathèque intercommunale Haute-Corrèze Communauté, le Pays d'art et D'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour, Radio Vassivière, la Micro-Folie Meymac, le siège Tourisme Haute-Corrèze ainsi que l'espace muséal retraçant l'épopée des marchands de vins de Meymac-près-Bordeaux. Pour fêter ces 10 ans, les acteurs avaient préparé une belle fête à destination des enfants, des jeunes et des familles : ateliers créatifs, création de jingles à la radio, jeu de piste, lectures musicales, batucada des élèves de l'école de batterie, visite guidée au rythme des pas de deux danseuses, auditions de piano des élèves de l'école Théadamuse, conférence sur l'art contemporain. La soirée s'est terminée sur une note musicale avec le concert de Tito et Toti, et les superbes projections de Léonard Salle.



à venir : printemps 2026

Du 22 mars au 14 juin 2026 (vernissage le 21 mars à 18h) Exposition d'œuvres qui s'inscrivent dans une géographie locale et intime de la ville et de la campagne avec la cabane comme point de rencontre.

Les 12 et 26 avril, deux parcours à pied ponctués d'étapes culturelles (atelier, projection, spectacles, conte et autres surprises) dans des structures dans le cadre du festival « Les printemps de Haute-Corrèze » sur la thématique de la cabane.

Deux récitals de musique classique viendront compléter le programme de l'année 2026.

Retrouvez toute l'actualité du centre sur notre site internet cacmeymac.fr ou sur Facebook et Instagram.



naissances

- Lucie et Raphaël WARMOËS le 31/01 à Limoges
- Noah PATRAUD le 29/03 à LIMOGES
- Lilio ZARZA NIETO le 16/04 à TULLE
- Émy FAUCHEUX le 19/04 à USSEL
- Valentine MICHEL COINEAU le 07/05 à TULLE
- Sohan, Liam ESCURAT le 01/07 à TULLE
- Esmée, Lila LEEMANS AIDANS le 05/07 à TULLE
- Athena JARDY EPINEUZE le 12/07 à LIMOGES
- Alya OZENEN le 31/07 à TULLE
- Aaron DAUBIE le 01/08 à USSEL
- Apolline, Faustine, Lisandre, Alice CLABAUT le 04/09 à TULLE
- Ezio, Candido, Albert PETIT le 19/09 à LIMOGES
- Matéo, Sébastien, Stéphane LHERMITTE le 10/10 à TULLE
- Marceau, Paul, Jacques BONNET le 14/10 à USSEL
- Raphaël, Nicolas BESSE le 17/10 à TULLE
- Juliette, Corinne JAESCHKE le 28/10 à TULLE
- Arthur JANICOT le 11/11 à TULLE
- Messon LEMAN le 16/11 à TULLE
- Thibault, Jean, Lucien ROUGERIE LENOBLE le 03/12 à TULLE

mariages

- Pauline FABRE & Loïc THOMAS le 12/04
- Margot, Jackie CHUPIN & Mario César MEDINA NAVARETE le 31/05
- Sophie, Anne, France SMITS & Arnaud, Jean, Marcel SAUGERAS le 13/07
- Antoine GIOUX & Jimmy, José, Roger LAURENT le 05/09
- Christiane COVIDAT & Jean-Charles, Christian PEYLET le 20/09

décès

- Fernande GANE née Neuville le 26/01
- Bernard, Jean EYROLLES le 08/02
- Daniel, Eloi, Edmond DURIEUX le 08/02
- Jean, Pierre, Robert GONDRY le 19/02
- Félix, Louis BESOMBE le 20/02
- Gisèle BAZETOUX le 27/02
- Françoise, Jeannine, Henriette PIGOURY née BOURBON le 06/03
- Ramiro NIETO GONZALEZ le 08/03
- Jean-Pierre, René BRÉARD le 15/03
- Marguerite, France, Gastonnette CÉNARBIEUX née AUBOIROUX le 19/03
- Jeanne, Cécile MAUGEIN le 21/03
- Marie, Paule COULIÉ le 29/03
- François, Marie LE CHARPENTIER le 28/04
- Yolande, Claire, Marie MORO née BARRUCAND le 30/04
- Mélanie VAISSEIX née CHAZALVIEL le 10/05
- Alain, Robert, Roland GRAND le 21/05
- Pierre QUEYRIAUX le 02/06
- Michel, Jean VERGNE le 22/06
- Henri, Antoine ESTRADE le 29/06
- Jacques, Johnny, Alexis MARCOLE le 03/07
- Alain, Marcel NECTOUX le 11/07
- Antonine, Denise LACOUR née COUZELAS le 17/07
- Jeanine, Marie, Thérèse GOURINCHAS née BEL le 18/07
- Raymond, Jean PRADELOUX le 19/07
- Jeannine, Marie, Pierrette, Mélanie ARLOT née BOURON le 06/08
- Andrée, Rolande GOUYON le 06/08
- Jeannine LAGARIN née CHASTAGNER le 18/08
- Jean, Baptiste ESTRADE le 05/09
- Nadine, Jeanne, Marie MONTFORT née HÉNO le 07/09
- Renée, Antoinette PEYRAUD née MONTARD le 10/09
- René MÉTADIER le 11/10
- Anne, Marie MÉNARD née LESSARD le 20/10
- Jean, Paul, Marien VERNY le 02/11
- Yvonne, Jeanne, Félicie CARRÉ née DESMICHEL le 10/11
- Daniel, Jean-Pierre FARROUX le 11/11
- Germaine, Joséphine CHARBONNIER le 19/11
- Renée, Odette QUIRIN née HOSPITAL le 02/12
- Marine, Johanna THEILLAC le 5/12

Majorité municipale

En raison du prochain renouvellement des conseils municipaux en mars 2026 et en application de l'article 52-1 du Code électoral relatif aux règles de communication en période pré-électorale, la majorité municipale a décidé de suspendre sa tribune.

Opposition municipale

Chères Meymacoises et chers Meymacois,
Une page s'apprête à se tourner : nous arrivons en effet au terme de notre mandat 2020-2026.
Nous avons assuré, auprès du conseil municipal, le rôle de porte-parole de vos besoins, de vos attentes et de vos observations. Nous avons œuvré du mieux possible malgré une représentation limitée à trois conseillers, faute d'avoir pu être plus nombreux. Nous avons soutenu les projets que nous estimions bénéfiques pour les habitants, et nous avons exprimé nos réserves lorsque nous n'étions pas en accord, dans un contexte qui n'était pas toujours favorable à l'écoute.
Nous remercions sincèrement les services techniques et administratifs de la mairie pour leur disponibilité, leur efficacité et leur professionnalisme. Nous tenons à leur exprimer notre profonde gratitude pour la qualité de leur travail et leur engagement constant au service de la collectivité, leur sens du service public. Votre travail facilite le quotidien de chacun d'entre nous.
Nous remercions chaleureusement également l'ensemble des associations pour leur engagement. Grâce à leur énergie et à leurs initiatives, notre commune est vivante, solidaire. Leur dévouement, leur créativité et leur présence active renforcent le lien social et participent pleinement au rayonnement de notre territoire. Leur temps, leur passion et leur générosité sont essentiels à la vitalité et à l'attractivité de notre commune.
De nouvelles listes vont prochainement être constituées afin de vous présenter leurs visions et leurs projets pour l'avenir de notre commune.
Même si deux d'entre nous ne se représenteront certainement pas à l'élection municipale, nous serons attentifs à ce que leur ambition sera de bâtir un territoire toujours plus attractif et dynamique, capable de répondre aux besoins de ses habitants actuels tout en favorisant l'installation de nouveaux foyers et de nouvelles entreprises. Ces projets devront aussi s'inscrire dans une démarche responsable, respectueuse de notre cadre de vie et de notre environnement, afin de préserver durablement l'identité et la qualité de vie qui font la richesse de notre commune. Nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année, empreintes de joie, de partage et de précieux moments en famille.

Les conseillers de l'opposition
Sandra Charrière, Corinne Brindel, Thierry Baillard

2026

rallumer les étoiles



Philippe Brugère,
l'équipe municipale
ainsi que le personnel communal
vous souhaitent leurs meilleurs vœux

Megmac

